



Toulouse, le



LETTER DE MISSION

Prénom et Nom du référent est nommé(e) aux fonctions de référent décrochage pour l'année 2016-2017.

Ses missions porteront sur :

- L'identification des élèves en risque de décrochage dans son établissement en lien avec les équipes pédagogiques et éducatives.
- La mobilisation des acteurs de l'établissement susceptibles d'intervenir dans le suivi et l'accompagnement des élèves fragiles.
- La liaison inter-établissement avec les référents « décrochage »

Pour les accomplir, il/elle sera amené(e) au côté du chef d'établissement ou de son adjoint :

- A prendre part à l'animation du Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS)
- A collaborer avec un certain nombre d'acteurs (enseignants, Conseiller Principal d'Education, personnels sociaux et de santé, Conseiller d'Orientation Psychologue, partenaires extérieurs si nécessaire) afin de faciliter le croisement des regards et des expertises nécessaires à la remobilisation des élèves concernés.
- A élaborer et mettre en œuvre des solutions de prévention.

Il lui appartiendra de proposer au chef d'établissement un bilan des situations des élèves en risque de décrochage, enrichi de l'évaluation des actions mises en place.

Il/Elle aura le soutien du comité FOQUALE de son bassin auquel il/elle pourra participer le cas échéant.

A ce titre, il/elle pourra bénéficier **d'une indemnité** versée dans le cadre de l'enveloppe globale des IMP attribuée à l'établissement.

Il/Elle collaborera au projet académique de formation «développement et professionnalisation des référents décrochage» prévu en 2015/2017

Sa collaboration consistera à :

- participer au plan de formation académique
- contribuer à la mutualisation et la création d'une banque d'outils de lutte contre le décrochage scolaire.

Les missions ainsi définies sont exercées sous la responsabilité de son chef d'établissement.